



Augmentation de la duree de preavis apres l'etat des lieux

Par **aurelie33**, le **25/02/2008** à **19:46**

bonjour, je vous contacte car j'ai donn?n preavis de 2mois mon agence immo ma repondu sans AR en donnant la meme date de fin de preavis que moi. J'ai eu plusieurs contacts pour divers questions avec eux, j'ai pris un rdv pour l'etat des lieux personnes ne m'a rien dit de special. Apres l'etat des lieux ils m'ont recontact?our me dire que dans mon contrat j'avais 3mois de preavis et dc que je leur devais 1mois. Deplus ils m'ont dit m'avoir renvoy?n courrier pour me dire qu'ils s'etaient tromp?e date et dc decal?un mois. Je n'ai malheureusement jamais eu ce courrier et ils ne l'ont pas envoy?vec AR. Deux mois apres ce preavis ils me demandent de regulariser cette dette. Je veux bien qu'ils prennent des frais pour les divers reparations sur ma caution mais je ne sais pas si ils ont droit de me demander de regler ce mois en plus. j'ai bien entendu garder la lettre donnant l'acceptation des deux mois de preavis. que puis je faire car j'ai un nouvel appart et pas les moyens de regler cette dette.

Par **Erwan**, le **25/02/2008** à **22:39**

Bjr, rnrnsauf raisons professionnllles etc... le préavis (bail d'habitation non meublé) est de trois mois, sauf accord des parties plus favorabel au locataire. rnrnLa question est de savoir si l'agence à accepté votre préavis réduit en connaissance de cause. rnrnDu contenu précis de la lettre dépend la réponse à votre question.

Par **aurelie33**, le **26/02/2008** à **08:53**

merci tt d'abord.rnLa lettre que j'ai reçu precise que oui il acceptait le preavis de 2mois. Il m'aurait envoyé une autre lettre revenant sur cette acceptation mais je n'ai reçu que la lettre qui accepte les 2moisde preavis

Par **Erwan**, le **26/02/2008** à **21:46**

Bjr, rnns'ils sont accepté ce préavis de deux mois, ce sera deux mois et pas trois.

Par **Iolo33200**, le **26/02/2008** à **22:48**

Si il a bien été spécifié sur la lettre qu'ils acceptaient le préavis de **2** mois, ils ne peuvent guère revenir là dessus, surtout si aucun de leur courrier n'a été envoyé avec AR.rnMettez leur un peu la pression directement à l'agence, ca marche très bien, j'ai obtenu le remboursement de ma caution, alors qu'ils trainaient un peu à le faire et du coup ils me l'ont même entièrement remboursé malgré une porte à changer !!